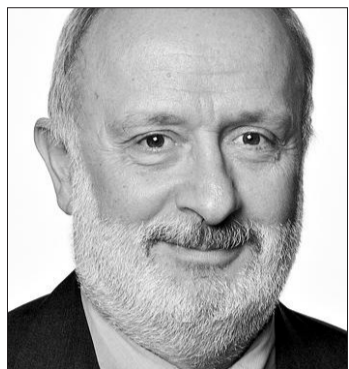


Rolf Soiron quittera Nobel Biocare en mars 2010

Gouvernance Les spéculations sur sa succession à la présidence sont ouvertes

IT

Rolf Soiron, 65 ans, quittera son poste de président du conseil d'administration du spécialiste en implants dentaires Nobel Biocare lors de l'assemblée générale du 25 mars 2010. Intervenue lundi matin dans un communiqué avant l'ouverture de la bourse, cette annonce n'a plus surpris les observateurs, puisque Rolf Soiron



Rolf Soiron, président du conseil d'administration de Nobel Biocare.

avait indiqué samedi à la NZZ qu'il voulait «discuter avec ses collègues» de la date exacte de son départ.

Lundi, l'action a profité de la nouvelle, le titre clôturant en hausse de 2,5% à 21,28 francs, après avoir engrangé jusqu'à 3,6% en cours de séance. La course à la succession est ouverte. Certains analystes estiment que l'ex-directrice Heliane Canepa pourrait faire son retour tandis que d'autres évoquent une vente de la société à un tiers.

Rolf Soiron, qui est par ailleurs président du géant du ciment Holcim, basé à Jona (SG), a changé son fusil d'épaule ces derniers mois. Dans une interview publiée mi-juin par *Bilanz*, il indiquait ainsi qu'il voulait se présenter pour un nouveau mandat chez Holcim. Il avait pourtant précédemment laissé entendre qu'il souhaitait quitter cette multinationale l'an prochain au plus tard, afin de se consacrer à la présidence de Lonza et de Nobel Biocare.

Les tarifs du transport de l'électricité énervent l'Elcom

Energie La commission ordonne une réduction

Les consommateurs ne doivent pas subir de hausse des prix de l'électricité l'an prochain. Forte de cet avis, la Commission fédérale de l'électricité (ELCom) a ordonné lundi une réduction des tarifs de transport de l'électricité annoncés par Swissgrid. La société chargée de l'exploitation du réseau suisse de transport du courant prévoyait une hausse de 17%, soit 75 millions de francs, en 2010 sur la base des exigences des propriétaires du réseau.

Ces tarifs, qui ont des effets directs sur les consommateurs finaux, sont «trop élevés», selon l'instance de surveillance. Interrogée, Swissgrid déclare vouloir analyser en détail la décision de l'ELCom.

De leur côté, les gestionnaires de réseaux électriques cantonaux et régionaux ont fondé Regiogrid. Les membres de l'association fournissent plus de deux millions de clients. C'est une transformation de ce qui existe déjà, le groupe d'intérêt informel GDCR-GKRE, en une association avec des statuts et un secrétariat professionnel. Regiogrid veut devenir l'interlocuteur privilégié des autorités cantonales et régionales.

Un nouvel acteur

Regiogrid n'a rien à voir avec Swissgrid, responsable de la sécurité et de la qualité de l'approvisionnement en électricité, souligne son président Pierre-Alain Urech. **ATS**

«Un nouveau report du procès en septembre est envisageable»

Secret bancaire Peter Kunz, professeur en droit économique à l'Université de Berne, estime qu'il faudra peut-être encore plusieurs mois avant que les parties parviennent à un accord

Yves Hulmann, Zurich
Collaboration: François Modoux

Le report d'audience du procès civil contre UBS devant le Tribunal de district de Miami lundi a été salué par les marchés. L'action UBS a rebondi de 4,75% à 13,23 francs à la bourse suisse. Ce report au 3 août prochain ouvre la porte à une négociation politique entre Washington et Berne.

L'idée d'une réparation financière ne semble plus être le point d'achoppement principal. L'enjeu le plus décisif du bras de fer reste la livraison au fisc américain de noms de titulaires de comptes. Les Etats-Unis n'en veulent plus qu'un nombre «significatif». C'est moins que la revendication initiale portant sur 52 000 comptes. Le Conseil fédéral a dit jusqu'à présent qu'il interdirait à UBS la livraison de ces informations sensibles. Mais la voie de l'accord extrajudiciaire, soutenue par le Conseil fédéral, suppose que le gouvernement suisse fasse aussi des concessions.

Berne a le souci que la communication de titulaires de comptes respecte le droit. Or les deux Etats ont justement négocié ces dernières semaines une révision de la convention de double imposition les liant. Le résultat, toujours confidentiel, intègre la décision du Conseil fédéral de coopérer désormais avec un pays étranger lorsqu'il existe des soupçons motivés d'évasion fiscale. Une hypothèse qui revient régulièrement est que ce texte pourrait permettre aux Etats-Unis d'accéder plus facilement aux titulaires d'une catégorie de comptes parmi les 52 000 cités jusqu'à présent par le fisc américain.

Le *Wall Street Journal* spéculait

hier sur 7000 comptes parmi les 52 000 qui pourraient faire l'objet d'une coopération de la Suisse. Il s'agirait de comptes identifiés comme étant reliés à des sociétés off shore ou des trusts.

Une expertise de la société de conseils Alix Partners, utilisée par UBS pour sa défense, conclut que seulement 500 comptes pourraient entrer dans le cadre de discussions entre les deux Etats.

Un autre scénario parfois envisagé par des observateurs du bras de fer et cité par *nzz.ch* est celui de l'employé d'UBS qui se sacrifierait pour sa banque en remettant de lui-même une liste de comptes litigieux au fisc américain. Cette solution aurait un grand avantage: la rapidité. Mais elle suppose trop de conditions dommageables pour l'image de la banque qui lutte justement pour restaurer son image d'établissement intègre. Elle ne semble donc que théorique.

En attendant que les discussions se décentent, *Le Temps* a demandé au spécialiste en droit économique à l'Université de Berne, le professeur Peter Kunz, de commenter quelques-uns des enjeux.

Le Temps: Le fisc américain s'intéresse-t-il seulement aux plus riches détenteurs de comptes?

Peter Kunz: L'IRS ne souhaite pas vraiment obtenir la liste entière des 52 000 noms souvent évoquée. Il lui serait impossible de traiter

Peter Kunz.

l'ensemble de ces données. Les autorités américaines s'intéressent avant tout aux clients les plus fortunés, susceptibles de payer des amendes importantes.

– Le procès civil a été reporté au 3 août. Ce délai est-il suffisant pour parvenir à un accord d'ici là?

– D'un côté, il faut relever que les deux parties en présence n'ont pas attendu lundi pour entamer des négociations. Des contacts avaient déjà pris depuis quelques semaines. Dès lors, les négociations nécessitent moins de temps que si l'on devait partir complètement à zéro. D'un autre côté, il serait faux de déduire qu'un court délai a été accordé parce que les négociations sont déjà bien avancées. Je pense au contraire que les autorités américaines cherchent plutôt à maintenir la pression sur UBS. Si les deux parties ne trouvent pas un terrain d'entente jusqu'au 3 août, le procès peut reprendre.

– Un report supplémentaire est-il envisageable?

– Je privilégie l'hypothèse suivante: si un accord n'est pas obtenu d'ici début août, le procès sera vraisemblablement à nouveau repoussé. Un deuxième report du procès à septembre est tout à fait envisageable. Un accord n'est pas facile à obtenir lors de négociations aussi complexes que celles qui opposent UBS aux autorités fiscales américaines. L'affaire peut tout à fait se prolonger jusqu'à l'automne prochain.

– Le temps joue-t-il surtout à l'encontre d'UBS?

– Les autorités américaines n'ont que peu d'intérêt à obtenir un accord rapide qui ne leur viendrait pas. A l'inverse, UBS et la Suisse souhaitent, elle, conclure l'affaire le plus rapidement possible. Ce qui n'est pas facile, car le conflit ne porte pas sur une série

de détails, mais oppose des principes fondamentaux.

– La conclusion d'un accord serait-elle automatiquement accompagnée du paiement d'une amende?

– Il est intéressant d'observer les éléments suivants: d'un côté, UBS a récemment déclaré ne pas vouloir payer davantage. De l'autre, les autorités fiscales américaines soulignent qu'elles s'intéressent aux noms des titulaires de comptes, non pas à de l'argent. Personnellement, je pense tout de même qu'UBS va être amené à payer un certain montant. En effet, du côté Suisse, le but sera de livrer le moins de noms possibles. Dès lors, une solution comprendra certainement, d'un côté, un compromis en ce qui concerne les échanges de données et, de l'autre, le versement d'un dédommagement.

– Quelle attitude doit adopter le Conseil fédéral durant les trois prochaines semaines?

– Personnellement, je ne suis pas très satisfait que le Conseil fédéral se soit engagé aussi fortement dans cette affaire. Car UBS reste une entreprise privée et non pas une banque placée sous tutelle de l'Etat. Mais maintenant que le gouvernement s'est mêlé à ce dossier, il n'est plus possible de revenir en arrière. Depuis dimanche, la Confédération est aussi assise sur le siège du conducteur et ne peut pas simplement revenir sur la banquette arrière! Il s'agit d'un fait accompli et il faut en tirer les conséquences. A l'avenir, il faudra absolument éviter que plusieurs conseillers fédéraux expriment différentes opinions à ce sujet. Mieux vaut que seuls quelques hauts fonctionnaires se prononcent sur ce dossier.

Production et importation, les prix restent stables

Statistique L'indice des produits indigènes a reculé de 0,1% sur un mois et de 5,6% sur un an

L'indice des prix à la production et à l'importation est resté stable en juin par rapport à mai, à 106,3 points. Les produits pétroliers ont renchéri, mais les métaux, les produits agricoles et le matériel informatique et de communication étaient moins chers.

L'indice des produits indigènes a reculé de 0,1% sur un mois, à 107,9

points, a indiqué lundi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le lait cru, la viande de porc, les produits de menuiserie du bâtiment étaient moins chers, tandis que les produits pétroliers et de pépinière, ainsi que le gros bétail, étaient plus onéreux.

A l'importation, l'indice est resté inchangé par rapport au mois de mai, à 103,4 points. Le pétrole brut

et les produits pétroliers, le poisson, le cuivre et les machines de bureau ont vu leurs prix s'accroître. Mais les fruits, légumes et produits horticoles étaient moins chers, ainsi que la viande, le gaz naturel, l'aluminium, les systèmes informatiques et les appareils photo.

A noter qu'en rythme annuel, en revanche, le niveau global des prix a

diminué de 5,6%. Sur les douze mois écoulés, ceux des produits pétroliers et métallurgiques ont nettement baissé.

Toujours sur un an, l'indice des prix pour les produits à l'importation a reculé de 9,6%, notamment sous l'impact de l'appréciation du franc. Les prix des produits du pays ont reflué de 3,4%. **ATS**

smsannonces

EMPLOI & FORMATION

Assistante de gestion expérimentée

Suisse ou permis C, Français/Anglais, expérience confirmée dans un poste similaire pendant 7 ans min. Maîtrise Excel/Word, compta, grande autonomie, solide organisation personnelle, discrétion. Poss. mi-temps. Envoyer CV, certif. et lettre de motivation à l'adresse ci-dessous. assistante.de.gestion@gmail.com

Private french lessons

For foreigners, by young and experienced teacher. Flexitime, week, week-end, home, office, stuff provided. FRS 50/90 min. Lausanne & surr. bahiamosca@hotmail.com

Professionnel des arts graphiques

Plus de 20 ans d'expérience achat/vente, recherche poste à responsabilité en agence. **079 385 24 63**

Homme 46 ans

Franco-espagnol avec permis C, infirmier-assistant, bricoleur polyvalent, cherche place auprès de personnes âgées, horaires flexibles. **022 784 68 78**

IMMOBILIER

A louer St-Sulpice (VD)

4,5 pièces dans villa, balcon, jardin privé, garage, place parc ext., cheminée, dès le 01.10.09. **021 691 45 71**

A louer Aravis (France)

Charmant appartement pour vacances, 4 couchages, tout confort, 2 balcons, intérieur chaleureux. A louer semaine ou plus. Prix intéressant. **078 632 35 52 ou 0033 616 94 23 95**

A vendre St-Luc/Val-d'Anniviers (VS)

Parcelles à bâtir, plein sud, vue imprenable, surfaces variables, prix à discuter. **079 221 15 63**

A vendre Bellevue (GE)

Appartement de standing, vue lac et Alpes, 140 m², balcon 16 m², 2 garages fermés, cuisine équipée, cave, 3 chambres. FRS 1500000. **079 310 96 23**